

SWAN, un assureur engagé à soutenir l'industrie de la construction

Le secteur de la construction s'apprête à être un moteur de la croissance dans les mois à venir. C'est l'une des principales activités sur laquelle s'appuie le gouvernement pour relancer l'économie du pays après la crise de la Covid-19. Cependant, bien qu'étant un secteur prometteur, la construction reste vulnérable en raison des risques qu'elle comporte. Afin d'aider les professionnels à faire leur travail sereinement, SWAN propose une panoplie complète de produits et services qui protègent efficacement des risques, tels que des problèmes financiers, des erreurs humaines ou des calamités naturelles.

Protection contre les erreurs humaines

Le respect des délais et des budgets sont les deux facteurs clés qui permettent d'évaluer les projets de construction. Toutefois, étant donné les risques inhérents à cette industrie, en particulier à Maurice, les retards et les dépassements de coûts imprévus sont devenus une nouvelle norme. Souscrire à la bonne police d'assurance permet aux professionnels de gérer efficacement ces risques. SWAN compte dans son équipe des gestionnaires de risques expérimentés, dont des ingénieurs et des professionnels, qui disposent des compétences voulues pour offrir des conseils à ses clients. Cette assistance débute normalement dès la conception des projets avec les architectes, les quantity surveyors, chefs de projet et ingénieurs, qui sont les premiers à être impliqués. Notre équipe les conseille en ce qui concerne la Professional Indemnity Insurance (Responsabilité Civile Professionnelle). Cette couverture les protège contre des pertes financières lorsque leur responsabilité légale est engagée. Il est essentiel que tous les professionnels de la construction souscrivent à une telle assurance, incluant les contracteurs, pour les protéger des risques suivants : négligence avérée ou alléguée, non-respect d'une obligation, erreurs humaines, déclarations inexacts ou erronées, non-respect de la confidentialité ou incapacité à fournir des services professionnels.

« Nous encourageons nos clients, qui participent à des travaux de construction d'envergure, à souscrire à ce type d'assurance qui englobe tous les aspects de leur projet. Cela comprend les actes de négligence ou les omissions d'un partenaire impliqué dans la construction. Cette police peut même être étendue pour couvrir une période de dix ans suivant la livraison du projet », explique Vashish Reetoo, Manager Specialty Risks, Property & Liability chez SWAN.

Alléger les coûts de réparation à la suite d'une calamité imprévue

Durant un projet, c'est la phase de construction qui est la plus risquée puisqu'elle expose l'entreprise aux erreurs humaines et aux calamités naturelles. Selon l'édition 2017 du World Risk



Vashish Reetoo
Manager Specialty Risks, Property & Liability chez SWAN

Report, Maurice est classé 13e parmi les pays étant les plus exposés aux risques de catastrophe et 7e parmi ceux qui sont les plus exposés aux aléas de la nature. C'est pour ces raisons que SWAN propose la Contractors All Risks (CAR) Insurance (Tous Risques Chantier – TRC) pour protéger les professionnels contre un éventail de risques. Étant donné que tous les travaux de construction ont leurs particularités, SWAN recommande à ses clients de consulter leur conseiller en gestion de risques pour mettre en place la solution qui répond au mieux à leurs besoins. Notre équipe expérimentée s'assurera à ce que tous les risques soient bien identifiés et pris en compte par la couverture d'assurance. Les promoteurs et propriétaires doivent également protéger leurs intérêts, en particulier à travers une Advance Loss of Profit Insurance (Perte d'Exploitation Anticipée). La gamme de produits de SWAN inclut également la Civil Engineering Completed Risks Insurance qui protège les actifs, tels que les routes et les lignes ferroviaires, contre les catastrophes naturelles. Les couvertures d'assurances peuvent être d'excellentes solutions pour alléger les coûts de réparation à la suite de dommages causés par une calamité imprévue.

Protection contre d'éventuels défauts

Avec la formidable évolution dans le secteur, de nouveaux besoins ont émergé en matière d'assurance. Conformément aux lois en vigueur, notamment la Building Control Act et les PDS et Smart City Schemes, SWAN a conçu une offre sophistiquée en matière d'assurance dommages-ouvrage, connue comme l'assurance décennale. Pour être en mesure d'offrir cette assurance, la compagnie s'est associée à des prestataires mondialement connus en matière de services d'inspection technique. Ces partenaires soumettent des rapports à chaque étape des projets et assurent un contrôle qualitatif sur différents aspects des travaux.

Les produits et services de SWAN ont fait leur preuve et ont contribué à l'achèvement réussi de nombreux prestigieux projets à travers Maurice. Avec la nouvelle impulsion donnée au secteur de la construction, SWAN est déterminée à soutenir ses partenaires dans leurs projets futurs.